

J'Accuse, lettre aux Français

Xavier Azalbert, France-Soir

Le 7 novembre 2024 – Mise à jour du 26 novembre

<https://edition.francesoir.fr/opinions-edits-tribunes/j-accuse-verification-augmentee-lettre-aux-francais>

J'accuse **les représentants de la Nation de trahir la confiance et le mandat du peuple français** en votant des lois qu'ils ne s'appliquent pas à eux-mêmes (passe sanitaire) ; d'avoir voté des lois sur l'obligation vaccinale des soignants et d'autres professions, en ne respectant pas les données de la science ou se rangeant à des accords de groupe. Je les accuse aussi **de ne pas s'être élevés contre l'envoi massif d'armes et de fonds en Ukraine** sans contrôle du Parlement, et de ne pas s'être élevés non plus contre **la mise en place d'un Conseil de défense**, une entité qui a consacré l'obscurantisme de décisions sanitaires qui auraient dû faire l'objet d'une totale transparence. En outre, je les accuse de **ne pas avoir exercé en temps et en heure le contrôle parlementaire**, exigé par leurs fonctions, sur les dépenses et les engagements inconsidérés des gouvernements Macron, contraires à l'intérêt de la Nation et grévant l'avenir de nos enfants.

J'accuse le **Conseil constitutionnel de valider les lois qu'il sait contraires à la Constitution et aux intérêts des Français**.

J'accuse le ministère de la Santé et l'État **de privilégier une économie de la maladie** profitant aux grandes industries déjà globalisées au détriment de la santé de la population. Les prescriptions abusives de médicaments représentent ainsi aujourd'hui la principale cause de mortalité en Occident. Pas plus en France qu'aux États-Unis n'avons-nous de politique de santé digne de ce nom qui fasse **de la bonne santé des Français une priorité**.

Ensuite, j'accuse le **ministre de la Santé** d'avoir mené la plus grande escroquerie sanitaire, économique et sociale de l'Histoire moderne, permettant ainsi **la perte de chance de nombreux patients**, en **n'ayant pas suivi les données de la science** et les travaux de l'IHU méditerranée (financé par les impôts des Français) sur l'efficacité des traitements précoces. Enfin, j'accuse également le ministère de la Santé **d'avoir promu une thérapie génique expérimentale** sans avoir la totalité des études. « *Tous vaccinés, tous protégés !* » était un slogan mensonger. Toute affirmation sur l'efficacité et la non-dangerosité de cette thérapie expérimentale aurait dû être accompagnée de réserves, et sa validité aurait dû être vérifiée, comme l'exige la déontologie des journalistes.

J'accuse en cela le **Conseil d'État de manquement à ses devoirs en n'ayant pas censuré d'initiative ce slogan**. Et, j'accuse le Conseil d'État de protéger l'État, plutôt que de protéger les citoyens contre les décisions de l'État qui sont manifestement contraires à la loi, et celles qui donnent la part belle à des données contraires à celles de la science.

J'accuse la **Cour de justice de la République d'avoir protégé les déclarations fausses et fallacieuses du ministre de la Santé sur l'efficacité vaccinale et l'absence d'effets secondaires**.

J'accuse le **directeur général de la santé et le Conseil scientifique** d'avoir hautement participé aux mensonges et à cette escroquerie **en ne contribuant pas à éclairer les Français sur les réels choix scientifiques**. Ceci ayant d'autant plus été démontré dans les RKI files en Allemagne.

J'accuse le **conseil de l'ordre des médecins** d'avoir coopéré à cette escroquerie, **en faisant régner la peur et la terreur parmi les médecins qui soignent**. J'accuse le **Conseil de l'ordre des Médecins et celui des pharmaciens** d'avoir contraint les médecins et pharmaciens à violer leurs serments, leur éthique, leur déontologie en faisant usage de méthodes coercitives pour les empêcher de prodiguer les soins nécessaires à leurs patients, en les empêchant de recevoir leurs patients et de les opérer s'ils n'étaient pas vaccinés, avec un produit en phase expérimentale. D'avoir contribué à bannir de leur rang tous médecins et pharmaciens, qui fidèles à leurs engagements et vocations, ont soigné ou informé les patients en vertu des serments et des conventions internationales.

J'accuse l'**Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé d'avoir contribué à la perte de chance des patients**, en ne donnant pas une autorisation temporaire

d'utilisation de l'hydroxychloroquine telle que cela lui fut demandé par l'IHU méditerranée, **ou une autorisation sur l'ivermectine**, et d'avoir à l'inverse fourni une autorisation temporaire sur les thérapies géniques, en absence d'études fondamentales sur la toxicité de ces produits (absence des données sur la bio distribution, la géotoxicité et l'immunotoxicité). Et, j'accuse également l'ANSM d'avoir minimisé l'importance des effets secondaires et de ne pas avoir tout mis en œuvre pour obtenir (rétention d'information) les informations sur les données de mortalité des décès, toutes causes, avec statut vaccinal et par classe d'âge, ce qui aurait permis de démontrer sans faille les assertions des politiques.

J'accuse **ceux qui ont privé les français** des médicaments peu onéreux, non toxiques et efficaces en phase précoce de la maladie (comme l'hydroxychloroquine, l'azithromycine et l'ivermectine), ce qui les a empêchés de recevoir des soins très bon marché, indispensables, et faciles à mettre en place, et ce qui, par conséquence, a provoqué indirectement la mort de bon nombre de nos concitoyens. Une quantité qu'il s'agira d'estimer de façon fiable dans une troisième enquête, qui elle, devra être judiciaire, puisque certains médecins ont été **jusqu'à faussement estimer une mortalité associée à l'hydroxychloroquine** (étude rétractée).

J'accuse de nombreux **leaders d'opinion**, souvent professeurs de CHU, **d'avoir tenté de discréditer, caricaturer un des scientifiques** les plus reconnus dans le monde en matière de maladies infectieuses : le Professeur Raoult et ses collègues de l'IHU méditerranée, alors que leurs détracteurs qui n'ont en rien contribué à la science lors de l'épidémie de COVID-19, péroraient sur les plateaux de télévision sans contradicteur. En outre, souvent, ces mêmes médecins, leaders d'opinion, ont essayé par tous les moyens de promouvoir le « Remdesivir », très cher et toxique, absolument non utilisable même en phase précoce, seule phase où le traitement antiviral présente un intérêt.

J'accuse **moult médecins et professeurs de médecine de venir distiller leurs opinions** plutôt que les données de la science sur les plateaux de télévision, sans déclarer leurs conflits d'intérêt (**revenus versés par Big Pharma. À partir de douze, on a un foyer épidémique de conflits d'intérêt ?**)

J'accuse **nombre de médecins d'avoir failli à leur mission**, en premier lieu, dans l'esprit et le respect du serment d'Hippocrate : celle de soigner.

J'accuse **une partie de la communauté scientifique, d'avoir voulu discréditer l'hydroxychloroquine et autres traitements précoces** ; très certainement en raison de conflits d'intérêt avec le lobby pharmaceutique en concevant des études scientifiques biaisées évaluant l'hydroxychloroquine chez des patients déjà hospitalisés, donc à un stade de prise en charge souvent trop tardif ; des études administrant des doses toxiques (étude anglaise Recovery), et n'associant pas (pour la plupart d'entre elles) l'azithromycine et un timing approprié de soins accompagnés de comédications, comme les anti-coagulants et la dexaméthasone.

J'accuse les **promoteurs des études « DISCOVERY » et « HYCOVID » d'avoir voulu effacer l'efficacité** de ce médicament et de s'être empressés d'arrêter ou de suspendre le bras hydroxychloroquine. En effet, au 30 juin 2020, le bras hydroxychloroquine a été arrêté, alors que le ratio de risque donnait **une évaluation positive** en faveur de l'hydroxychloroquine, pas encore statistiquement significative, certes, mais si l'essai avait été poursuivi pour atteindre les 620 patients par bras comme initialement prévu, on aurait pu obtenir un résultat significatif consacrant l'efficacité du traitement.

J'accuse **nombre de journaux scientifiques de publier l'impliable**. La meilleure preuve de malhonnêteté est l'immense scandale des articles publiés, puis rétractés (**art.1, art.2, art.3**), en particulier dans « The Lancet » et autres revues. Car il faut savoir qu'un éditeur a tout pouvoir pour accepter ou rejeter un article indépendamment, de le faire passer par le système de revue par les pairs, voire éventuellement sans tenir compte de leur avis.

J'accuse une **association française bien connue** d'avoir propagé cette rumeur totalement fautive de la **toxicité de l'hydroxychloroquine** en instrumentalisant un rapport de pharmacovigilance sans regarder le fait qu'il n'y avait pas de signaux de toxicité dans d'autres pays.

J'accuse **ceux qui ont menti et proféré tout et son contraire, tout au long de l'épidémie**, d'avoir engendré des pertes de chance de patients et le désarroi dans de nombreuses familles. Lisons à cet

effet les édifiants livres du professeur Perronne « **Quelles erreurs n'ont-ils pas commises ?** » et « **Décidément, ils n'ont toujours rien compris !** » Rappelons simplement les recommandations sur les tests et les masques, qui furent successivement inutiles, puis utiles, au fur et à mesure qu'ils devenaient disponibles. Notons [la tromperie sur les indicateurs](#) évaluant la saturation du nombre de lits de réanimation, autour d'une confusion entre lits de réanimation, lits de réanimation et de soins intensifs, et peut-être lits de soins continus, sans que la différence ait été clairement stipulée ([Nouvelle incohérence de Santé Publique France et du ministre de la Santé ou bien erreur volontaire](#)).

J'accuse le **Garde de Sceaux de sévérité indue envers les faibles, et de laxisme coupable devant les puissants**, notamment en ce qui concerne les ministres et membres de la représentation nationale, pour leurs affaires de mœurs ou de stupéfiants.

J'accuse **l'ordre des avocats** de s'être **montré un auxiliaire** de cette justice partisane.

J'accuse les **magistrats d'avoir contribué à violer l'indépendance de la justice**, en ayant une approche protectrice, voire partisane ou politique, des décisions qu'ils ont prises en ce sens. Une application du droit à géométrie variable et à ajustements constants.

J'accuse le **ministre de l'Économie d'avoir creusé la dette de façon abyssale**, qui plus est non pas pour aider au destin de la France, mais pour lui nuire au plus haut point, en offrant une dette de plus en plus importante, sans limitation, sur les vivants et sur les enfants à naître.

J'accuse la **Cour des comptes de toujours tirer la sonnette d'alarme trop tard**, et pour les milliards d'euros qu'elle coûte aux Français chaque année... pour rien.

J'accuse le **ministre de l'Intérieur de violences létales totalement injustifiées contre les Gilets Jaunes**, les pompiers, les infirmières, les retraités, etc., qui manifestaient pacifiquement pour leurs droits, et je l'accuse aussi pour son défaut de réponse aux questions qui lui ont été posées par l'O.N.U. à ce sujet.

J'accuse le **ministre des Affaires sociales de masquer les affaires de mœurs et de pédophilie** qui gangrènent ses services de terrain.

J'accuse le **ministre de l'Éducation nationale de contribuer à affaiblir le niveau d'éducation des enfants**, en utilisant le plus petit commun dénominateur pour établir le niveau mettant au rebut la méritocratie prônée pendant si longtemps par l'institution qu'est l'Éducation nationale. Et, je l'accuse également d'inciter les enfants à la débauche au travers de programmes ciblant notamment l'éducation sexuelle et des sujets dépravants, totalement inappropriés pour leur très jeune âge. Ceci entraîne un appauvrissement intellectuel et du rayonnement du modèle français, l'éducation étant un traitement précoce contre la pauvreté et foyer de découvertes, de progrès et de croissance.

J'accuse le **ministre de la Recherche et de l'enseignement supérieur de dériver sectaires entraînant la perte de chance de patients et la prise de risque à d'autres personnes** qui ne sont pas à risque (notamment les jeunes qui n'avaient pas de risque avec la Covid). Je l'accuse aussi de ne pas avoir pris la défense des scientifiques de l'IHU devant le harcèlement incessant subi durant les quatre dernières années avec de nombreuses inversions accusatoires et une instrumentalisation de la science.

J'accuse le ministre de l'Agriculture de **rendre la vie impossible à nos agriculteurs, de les précipiter dans la précarité** ou la faillite en sacrifiant les priorités que sont l'intérêt des Français et la sécurité de la Nation au profit d'une idéologie mondialiste qui nous éloigne des valeurs de la France et du préambule de la Constitution qu'est la Déclaration des droits de l'Homme. Cela entraînant des risques majeurs par la perte de **notre autosuffisance alimentaire** et de la destruction de l'économie agricole, de la culture et de la socialité rurales. Cela fait aussi prendre des risques de santé publique aux Français avec une nourriture moins saine ou ayant des standards de qualité inférieurs ainsi que par la pollution de la nourriture, des sols, de l'air et de l'eau.

J'accuse **les partis politiques de pactes avec le gouvernement**, pour servir leurs intérêts personnels, au préjudice de la France et des Français.

J'accuse le **ministre de la Culture de détournement coupable et d'affaiblissement, à la fois drastique et méthodique, de la**

culture française, et surtout de partialité dans les attributions des certificats de médias ainsi que les aides aux médias. À ce titre d'ailleurs, « j'accuse » (avec humour) France-Soir d'avoir pris le temps de publier et de prendre des risques sur tous ces sujets, en essayant de défendre l'éthique et la déontologie du journalisme « quoiqu'il en coûte », conformément au devoir premier du journaliste.

J'accuse les médias **asservis à l'oligarchie financière internationale et les médias subventionnés à milliards, de mentir aux Français et d'essayer d'exercer une emprise totalitaire sur le peuple**, en tentant d'annihiler le débat contradictoire, qualifiant notamment toute pensée différente de « complotisme », usant de sarcasmes tout en évitant soigneusement les arguments rationnels et référencés. (3)

J'accuse les commissaires européens **de détournement de pouvoir** dans le cadre de l'approbation des inoculats covid-19, sur des informations incomplètes, mettant ainsi en danger les populations des États membres. Et, par là même, j'accuse la Cour de justice de l'Union européenne de protéger ces décisions en ne rendant pas transparents ces contrats.

J'accuse le **ministère des Armées d'avoir contribué à mettre en danger la défense nationale** en imposant la vaccination obligatoire des militaires alors que de trop nombreux effets secondaires étaient déplorés au sein même des Armées et qu'ils n'étaient pas à risque de par l'âge des soldats.

J'accuse le **médecin de l'Élysée d'avoir trahi la promesse de transparence** du président Macron sur son état de santé, en ne produisant pas de bulletin de santé de celui-ci, tel que le président en avait pris l'engagement.

J'accuse le **Premier Ministre et le ministre des Affaires étrangères d'avoir violé la Constitution en envoyant des armes en Ukraine sans l'accord du Parlement**. J'accuse en outre le **gouvernement Macron de co-belligérance envers la Russie, mettant ainsi le peuple français en danger de guerre**, alors que [l'adhésion à l'ONU fait que la propagande de guerre est interdite](#), ainsi que de vouloir mutualiser l'arme de dissuasion nucléaire, ce qui place la France en défaut de ses obligations par rapport à son adhésion à l'ONU.

J'accuse **le gouvernement de trahison envers la Nation et le Peuple français**, en contribuant à **faire rétrograder la liberté d'expression et les libertés fondamentales** en France, et en pactisant avec une ou des puissances étrangères, pour entraîner la France dans une crise économique, sanitaire et d'identité sans pareille dans toute son Histoire dans un non-respect du préambule de la Constitution qu'est la Déclaration des Droits de l'Homme.

J'accuse **le président de la République de vouloir enfreindre la loi de 1905 sur la séparation de l'église et de l'État** en voulant délivrer un discours politique à l'intérieur de la cathédrale Notre-Dame lors de sa réouverture. Ce qu'aucun roi de France n'a jamais fait, et qui est proscrit par l'article 35-1 de la loi de 1905.

Et, enfin, **j'accuse le président de la République d'être le chef d'orchestre de ce requiem** et de ne pas agir dans le sens de l'intérêt général de la France et des Français. D'avoir mis la République en Marche, délibérément dans le sens totalement opposé à l'intérêt national.

Devant ces constats et avec seulement [3 % des Français qui pensent qu'il mène le pays dans la bonne direction](#), **le devoir devrait l'appeler à remettre sa démission au bon sens du peuple français**, ce qu'ont déjà fait certains grands de ce monde. Et à défaut, d'effectuer [une série de référendums sur la direction à donner à la France](#) et à en respecter leurs résultats.

NOTA : cette version augmentée est publiée suite à de nombreux échanges avec des lecteurs afin d'apporter quelques éléments qui avaient échappé à la version publiée le 7 novembre 2024. L'intelligence collective permet toujours de s'améliorer, tel que France-Soir en a fait le pari [dans son manifeste](#) publié le 1^{er} mai 2020 (pour [télécharger le manifeste](#))

Le discours du Dictateur par Charlie Chaplin :

<https://youtu.be/wB7w25g5v7s> (4 min).